

SURINAME

Moyens de subsistance durables dans les forêts pour les communautés de Guyane et du Suriname



L'objectif de ce programme est de préserver les forêts et les ressources naturelles du Guyana et du Suriname. Pour atteindre cet objectif, le programme vise à renforcer la gouvernance institutionnelle, notamment au Suriname, tout en développant les capacités des communautés locales à gérer durablement les ressources forestières. De plus, il soutiendra le développement de moyens de subsistance durables pour les communautés locales, en harmonie avec la conservation de la nature.

CONTEXTE

La forêt amazonienne abrite environ 10 % de la biodiversité terrestre mondiale, fournit 20 % de l'approvisionnement en eau douce de la planète, et stocke 10 % des réserves mondiales de carbone. Elle est également le foyer de nombreux peuples autochtones, chacun ayant ses propres langues et coutumes, répartis sur de vastes territoires.

Le Bouclier guyanais, cible du projet, possède encore une grande étendue de couvert forestier intact. Environ 90 % du territoire du Guyana et du Suriname est couvert par cette forêt. Cependant, la région fait face à des menaces environnementales, sociales et culturelles croissantes.

La récolte du bois est une source primaire d'émissions de carbone, et les routes forestières, souvent sur de longues distances dans des zones auparavant vierges, sont utilisées comme points d'entrée par les chasseurs, les braconniers et les mineurs d'or.

DESCRIPTIF

Le programme contribuera aux efforts collectifs pour préserver la forêt amazonienne, sa biodiversité et ses peuples.

Il vise à accroître les capacités locales de gouvernance territoriale et à favoriser le développement de chaînes de valeur durables sans déforestation.

Le programme vise à soutenir les autorités locales, les communautés et les collectifs du secteur privé au Guyana et au Suriname. Les mesures de soutien impliquent le renforcement de la gouvernance des territoires, le développement d'activités génératrices de revenus durables et équitables, ainsi que la mise en place de mécanismes financiers durables.

Le programme est mis en œuvre par l'AFD et se compose de deux composantes principales qui sont exécutées en partenariat avec le Fonds mondial pour la nature Guyanes (WWF Guyanes) au Guyana et au Suriname. Une composante spécifique, dédiée à la gouvernance forestière au Suriname, est gérée par la



Ce projet est réalisé avec le soutien de l'Union européenne

01/02/2023 01/02/2027

Date de début Date de fin du projet

du projet

du projet

 Bassin hydrographique supérieur du Suriname et le district de Para au Suriname ; Région 2, 9 et 10 au Guyana. Localisation

 Biodiversité , Gouvernance Secteur(s)

 Délégation de fonds de l'Union européenne Outils de financement

 10 000 000 EUR Montant du financement

 4 ans Durée du financement

EN COURS
État

Collectivités locales
Bénéficiaires



Fondation pour la gestion forestière et le contrôle de la production (CFF).

Les composantes du programme sont les suivantes :

- Appui à la gouvernance forestière institutionnelle - CFF (Suriname uniquement) ;
- Appui à la gouvernance durable du renforcement des capacités des communautés locales - WWF ;
- Soutien à la nature durable et aux opportunités de subsistance basées sur la forêt, pour les communautés locales - WWF.

Les régions sélectionnées sont :

- Le bassin hydrographique supérieur du Suriname et le district de Para au Suriname ;
- Région 2 (Pomeroon-Supenaam), 9 (Upper Takutu-Upper Essequibo) et 10 (Upper Demerara-Upper Berbice) au Guyana.

IMPACTS

Le programme vise à protéger la forêt amazonienne et à accroître la résilience des populations locales aux pressions extérieures, notamment par le développement d'activités génératrices de revenus durables.

